



AVIS PUBLIC

ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC EST donné par madame la directrice générale, greffière-trésorière Me Josée Vendette:

QUE le Règlement suivant a été adopté lors de la séance du 24 janvier 2024, à savoir :

- Règlement numéro 23-583 décrétant les modalités de taxation et de tarification annuelle pour 2024.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Ce règlement peut être consulté au bureau ou sur le site Web de la Municipalité.

DONNÉ à Sainte-Marie-Madeleine, ce 24 janvier 2024

Me Josée Vendette
Directrice générale, greffière-trésorière
M.A.P. Gestion municipale